

Démarche : Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux les plus dégradés

Organisme : L'équipe Programme national Ponts "Travaux"

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Dans la suite des opérations de recensement des ouvrages communaux engagées dans le cadre du Programme national Ponts (1 & 2), l'État mobilise 44 M€ pour aider les communes à réaliser les travaux de remise en état de leurs ouvrages les plus dégradés et notamment ceux présentant un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers et de la continuité des dessertes locales.

AVERTISSEMENT

Avant de remplir le formulaire :

Assurez vous que votre commune est éligible au Programme national Ponts "Travaux" en vérifiant qu'elle est bien inscrite sur la liste disponible sur le site dédié du Cerema (<https://www.cerema.fr/programmenationalpontstravaux>).

Assurez vous que l'ouvrage objet des travaux de réparation / reconstruction répond aux définitions de l'article 5 du règlement d'intervention.

Renseignements généraux.

Commune propriétaire de l'ouvrage objet de la demande d'aide.

RAPPEL

Conformément à l'article 5 du règlement d'intervention, pour être éligible à l'attribution d'une aide, la commune doit être propriétaire de l'ouvrage et celui-ci doit être rattaché au domaine public communal.

N°INSEE de la commune.

Le numéro INSEE est précisé dans la liste des communes éligibles.

Commune.

Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux

Département.

Région.

Maître d'ouvrage du projet.

Entité Maître d'Ouvrage.

Le Maître d'Ouvrage peut être, soit la commune propriétaire de l'ouvrage, soit l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de rattachement de la commune propriétaire, soit un SIVOM, soit un syndicat gestionnaire des ouvrages situés sur son territoire communal,.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Commune

☐ EPCI

☐ SIVOM

☐ Syndicat

Adresse du Maître d'Ouvrage.

Nom et prénom du représentant du Maître d'Ouvrage.

Maire de la commune, Président-e de l'EPCI ou un autre représentant légal.

Qualité du représentant du Maître d'Ouvrage.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Maire

☐ Président-e de l'EPCI, du SIVOM ou du syndicat

Personne en charge du dossier de demande d'aide.

IMPORTANT : POINT DE CONTACT

Le nom et le courriel saisis dans cette section sont ceux de l'utilisateur qui s'est identifié pour la connexion à la plateforme "Dé-marches-simplifiées".

A chaque changement effectué dans le dossier, une notification est envoyée par la plateforme à l'utilisateur qui a créé le dossier. Les échanges avec le service instructeur s'effectueront uniquement via la plateforme.

Merci de surveiller les courriels issus de la plateforme (expéditeur : "ne-pas-repondre@demarches-simplifiees.fr").

L'utilisateur a la possibilité d'inviter d'autres personnes à compléter le dossier, mais lui seul recevra les notifications de la plateforme.

Civilité.

☐ Mme

☐ M.

Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux

Nom Prénom.

Fonction.

Courriel.

Téléphone (portable ou fixe).

Identification du projet.

Nom du projet.

Veuillez inscrire le département-le nom de la commune-le nom usuel de l'ouvrage (par exemple 41-Authon-Pont route la Rocherie).

Données financières

Numéro SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

IBAN

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez transmettre le RIB du compte sur lequel la subvention sera versée

Acceptez vous le versement de l'avance de 30 %

Si vous cochez la case oui, une avance de 30 % du montant indiqué dans la décision d'attribution, sera versée dès notification de celle-ci.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Oui

☐ Non

Présentation de l'ouvrage et des pathologies recensées.

Présentation de l'ouvrage.

Nature de l'ouvrage.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mur

☐ Pont

Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux

☐ Buse

Nom de la voie / rue portée (Pont) ou de la voie / rue soutenue (Mur).

Obstacle principal franchi (Pont).

Par exemple : Rue, CD, ruisseau, rivière, etc...

Typologie d'ouvrage.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mur maçonné

☐ Mur béton

☐ Pont voûte

☐ Pont à tablier

☐ Cadre ou portique

☐ Buse

Période de construction de l'ouvrage.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Avant 1950

☐ Entre 1950 et 1975

☐ Après 1975

Précisions sur le recensement et la première évaluation.

Rappel

Conformément à l'article 5 du règlement d'intervention, pour être éligible à l'attribution d'une aide, l'ouvrage doit avoir fait l'objet d'un recensement et d'une première évaluation (soit par le dispositif piloté par le Cerema dans le cadre du Programme national Ponts 1 ou 2, soit par un autre professionnel : agence technique départementale, bureau d'études,...).

L'ouvrage a-t-il fait l'objet d'un recensement et d'une évaluation dans le cadre du Programme national Ponts 1 ou 2.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Précisez la référence du carnet de santé transmis par le Cerema.

Précisez l'intitulé inscrit en page de garde du carnet de santé.

Précisez l'organisme ou le prestataire qui a produit le recensement et la première évaluation de l'ouvrage.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Rappelez les conclusions de l'évaluation.

Copiez-collez ou rappelez en quelques lignes les conclusions de la première évaluation sur l'état structurel de l'ouvrage.

Indications sur les pathologies / défauts recensés.

Rappel

Conformément à l'article 5 du règlement d'intervention, pour être éligible à l'attribution d'une aide, l'ouvrage doit avoir fait l'objet d'un diagnostic identifiant des défauts structurels majeurs.

Précisez l'organisme ou le prestataire qui a réalisé le diagnostic.

Rappelez les conclusions du diagnostic sur l'état structurel de l'ouvrage.

Copiez-collez ou rappelez en quelques lignes les conclusions du diagnostic sur l'état structurel de l'ouvrage.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez transmettre, en pièce jointe, le diagnostic.

Précisions sur la/les pathologie(s) recensée(s).

Vous pouvez, si nécessaire, préciser et compléter les éléments du diagnostic ou de la première évaluation, justifiant de l'état structurel de l'ouvrage.

Présentation du projet de travaux.

Précisez les préconisations de travaux faites à l'issue du diagnostic.

Rappel synthétique des préconisations du diagnostic.

Précisez l'organisme ou le prestataire qui a réalisé le programme de travaux.

Conformément à l'article 5 du règlement d'intervention, pour être éligible à l'attribution d'une aide, l'ouvrage doit avoir fait l'objet d'un programme de travaux basé sur les préconisations du diagnostic.

Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux

Nature des travaux envisagés.

Conclusion du programme de travaux.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Démolition / reconstruction

☐ Réparation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez transmettre, en pièce jointe, le programme de travaux.

Précisions complémentaires sur les travaux envisagés.

Description sommaire des travaux envisagés si autre que démolition / reconstruction : indiquez sommairement les réparations envisagées.

Maturité du projet de travaux.

Engagement du Maître d'Ouvrage.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez joindre la pièce administrative justifiant de l'engagement du Maître d'Ouvrage à réaliser les travaux.

Délibération du conseil municipal, par exemple.

Etudes de conception (études techniques).

Précisez l'avancement des études de conception (hors démarches administratives).

Précisez sommairement les études déjà engagées (en particulier celles qui seront prises en compte dans la demande d'aide) :

Investigations complémentaires, Études préalables, Marché de Maîtrise d'œuvre, Avant projet, Projet, Dossier de consultation des Entreprises,

Précisez le nom du concepteur en charge des études de conception.

Le maître d'œuvre ou concepteur en charge de la définition des travaux, de leur estimation et du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Précisez l'avancement de la procédure de consultation des entreprises.

Avancement à la date de la présente demande d'aide.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ DCE non démarré

☐ DCE en cours de réalisation

☐ Consultation des entreprises en cours

☐ Analyse des offres en cours

Procédures administratives obligatoires.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des dossiers réglementaires (déclarations, autorisations) nécessaires, réalisés, en cours ou à venir.

Veuillez remplir le document joint et le retourner sous format pdf ou docx.

Planning prévisionnel de réalisation des travaux.

Indiquez la date prévisionnelle de début des travaux.

Veuillez indiquer le premier jour du mois envisagé pour le démarrage des travaux

Indiquez la date prévisionnelle de fin des travaux.

Veuillez indiquer le dernier jour du mois envisagé pour la fin des travaux.

Coût prévisionnel du projet.

Estimation du coût prévisionnel du projet.

Rappelez le montant global estimé du projet (sur la base de la décomposition ci-après).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Décomposition de l'estimation prévisionnelle.

Veuillez remplir / compléter le document joint et le retourner sous format pdf ou docx.

Rappelez le coût HT estimé des travaux.

Estimation du seul coût des travaux HT (total II du tableau précédent, augmenté le cas échéant des aléas).

Plan de financement du projet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de financement du projet.

Veuillez remplir / compléter le document joint et le retourner sous format pdf ou docx.

Liste des pièces complémentaires.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièces précisant l'état de l'ouvrage avant travaux.

Plan d'implantation de l'ouvrage, photos diverses de l'ouvrage actuel, photos des diverses pathologies,.....
Les éléments transmis sont obligatoirement des fichiers au format pdf.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plans des travaux.

Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux

Les éléments transmis sont obligatoirement des fichiers au format pdf.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Mémoire descriptif des travaux.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan d'exploitation pendant les travaux, s'il est finalisé.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Planning détaillé des travaux, s'il est finalisé.

Attestations sur l'honneur, déclaration et engagements du demandeur.

Le demandeur atteste sur l'honneur que l'ouvrage objet de la demande est situé sur le domaine public communal.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur atteste sur l'honneur que les travaux objet de la demande n'ont pas fait l'objet d'un commencement d'exécution à la date d'envoi du dossier.

La demande d'aide doit être déposée avant tout engagement juridique ou début d'exécution des travaux.

Les études nécessaires à la réalisation des travaux (telles que l'obtention d'autorisations, les études préalables et la réalisation des études techniques nécessaires à la consultation des entreprises) ne sont pas considérées comme le début des travaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur atteste sur l'honneur avoir engagé les demandes d'autorisations/déclarations éventuellement nécessaires au titre des réglementations applicables.

Les déclarations / autorisations sont précisées par ailleurs.

Le versement de l'aide est conditionné à l'obtention des déclarations/autorisations administratives.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur déclare être informé et connaître ses droits et obligations relatifs au cumul des aides publiques et aux possibles dérogations.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur s'engage à transmettre, à la demande du Cerema, tous renseignements ou documents concernant la réalisation des travaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur s'engage, en cas de modification du projet (nature, contenu, délai...), à saisir préalablement les modifications sur la plateforme de dépôt du dossier de candidature en vue éventuellement d'une nouvelle instruction

Programme national Ponts "Travaux" : dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux de la demande de subvention.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur s'engage à autoriser le Cerema à visiter ou faire visiter le chantier en cours de réalisation et à la fin de la réalisation.

En particulier, le Cerema pourra procéder à des audits sur site pour vérifier la conformité des travaux réalisés avec les éléments présentés dans la demande de subvention

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur s'engage, sur demande du Cerema, à transmettre, à des fins de capitalisation, les informations techniques relatives aux travaux réalisés et, le cas échéant au protocole de suivi mis en place pour mesurer l'efficacité des travaux ainsi que les résultats du suivi et participer à l'écriture de documents de retours d'expérience sur le projet.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non